



Contrat de rivière

Vallée du Doubs
et territoires associés



COMITÉ TERRITORIAL BASSE VALLÉE DU DOUBS, CLAUGE ET GUYOTTE

LE 23 JUIN 2015 À PETIT-NOIR



1. **Etat d'avancement global du programme d'actions du contrat de rivière** (*EPTB Saône & Doubs*)
2. **Elaboration d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes** (*Conservatoire Botanique de Franche-Comté*)
3. **Projet de restauration de la Clauge dans la traversée de Goux** (*Grand Dole*)
4. **Présentation du projet "Rivières Sauvages"** (*ERN France*)

ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL DU PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT DE RIVIÈRE

EPTB SAÔNE & DOUBS

Etat d'avancement global du programme d'actions

Elaboration du tableau de bord

- ✓ Elaboration d'un **tableau de bord** permettant de suivre l'avancement des actions du contrat de rivière reprenant les éléments prévisionnels et réels en termes financiers et administratifs (MO, année d'engagement,...)

- ✓ **6 niveaux d'engagement retenus pour le suivi :**
 - Action non engagée
 - Animation lancée
 - Etudes préalables engagées (faisabilité, avant-projet,...)
 - Travaux projetés ou en cours
 - Action Achevée
 - Action en attente ou bloquée (priorité, contexte local, faisabilité technique,...)

Etat d'avancement global du programme d'actions

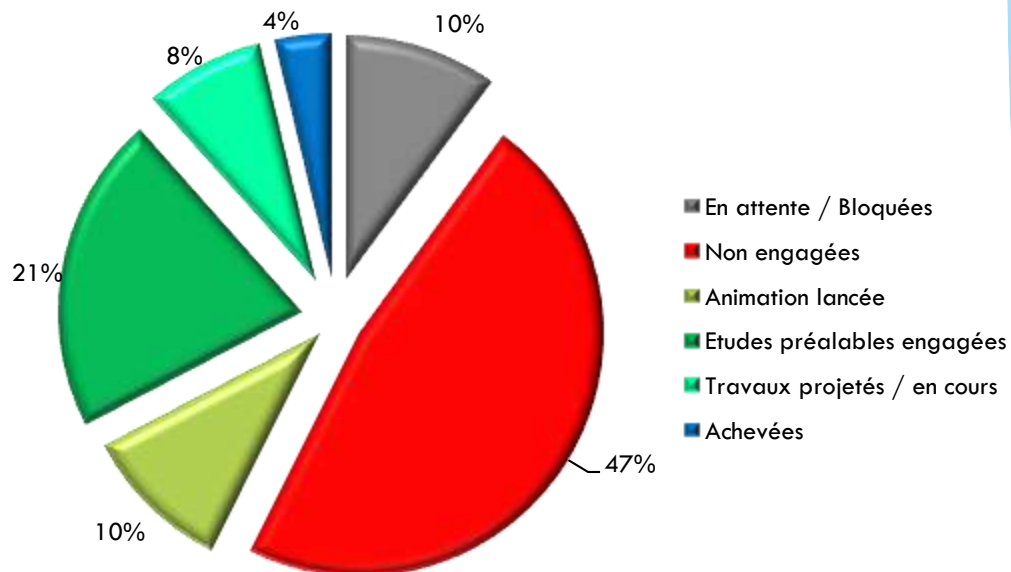
Nombre d'actions

Avancement actions - Total	2014	2015	
En attente / Bloquées	3	19	+ 16
Non engagées	115	90	- 25
Animation lancée	20	19	- 1
Etudes préalables engagées	34	40	+ 6
Travaux projetés / en cours	12	15	+ 3
Achevées	6	7	+ 1
TOTAL	190	190	

En juin 2015 :

- ✓ Plus de la moitié des actions engagées,
- ✓ 10% en attente ou bloquée,
- ✓ 12 % en cours de réalisation ou achevées

Avancement global actions - 2015



Etat d'avancement global du programme d'actions

Aspects budgétaires

CODE	THEMATIQUE	BUDGET ESTIMATIF TOTAL	BUDGET CONSOMME FIN 2014	BUDGET CONSOMME MI- 2015
I11 / I12	Restauration de la continuité	16 248 119 €	369 748 €	829 084 €
I21	Restauration des annexes du Doubs	2 551 128 €	212 970 €	309 900 €
I22	Reconquête mobilité basse vallée	354 000 €		
I23	Restauration des affluents	3 163 226 €	92 053 €	198 487 €
I3	Préservation / gestion zones humides	246 000 €	101 482 €	101 482 €
II	Amélioration de la qualité de l'eau	7 732 608 €		
III	Animation / Communication	1 654 400 €	222 796 €	222 796 €
		31 949 482 €	999 049 €	1 661 749 €

✓ Financeurs principaux :

- Agence de l'Eau (44%)
- Régions (6%)
- Départements Doubs et Jura (9%)
- Autres (Europe, EDF,...)
- Maîtres d'ouvrages (39%)

Etat d'avancement global du programme d'actions

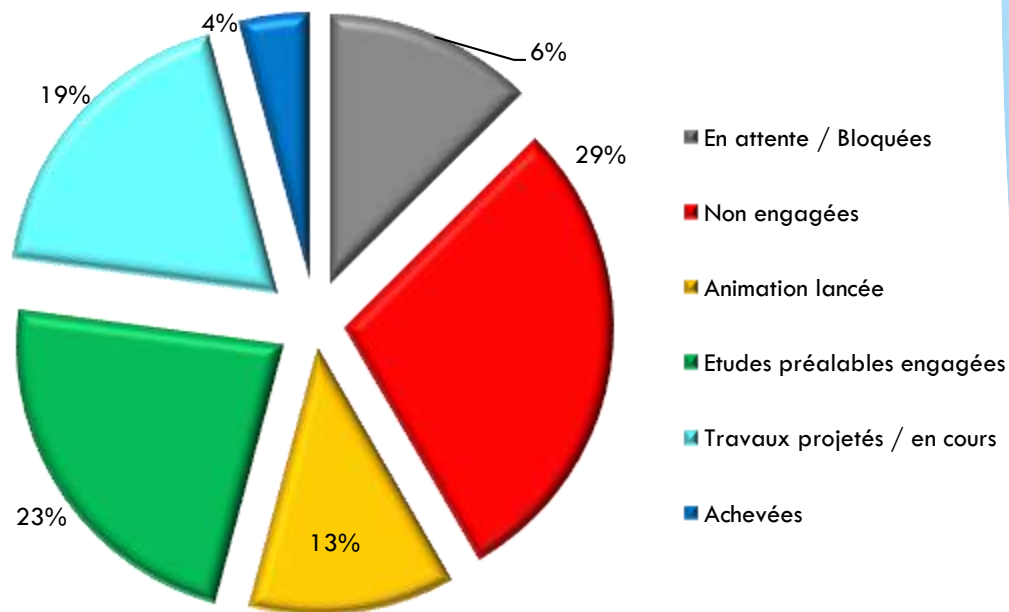
Focus sur la Basse Vallée du Doubs pour 2014 et 2015

Avancement actions BVD - 2014/15	2014	2015	
En attente / Bloquées	0	6	+6
Non engagées	21	14	-7
Animation lancée	6	6	0
Etudes préalables engagées	11	11	0
Travaux projetés / en cours	9	9	0
Achevées	1	2	+1

En juin 2015 :

- ✓ 70% des actions engagées,
- ✓ 6% en attente ou bloquée,
- ✓ 23 % en cours de réalisation ou achevées

Avancement 2015 des actions 2014-15



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe I : Restauration des milieux

Les études préalables

→ Étude de la qualité physique et piscicole de la basse vallée du Doubs

- Étude menée par la fédération de pêche de Saône-et-Loire
- Pêches hivernales réalisées en novembre 2014 et diagnostic de la qualité physique au printemps/été 2015
- Pêches estivales programmées cette semaine en Saône-et-Loire et la semaine prochaine dans le Jura (6 stations au total)
- Rendu prévu fin 2015



→ Acquisition de données topographiques par LiDAR

- Étude abandonnée (existence de données produites par l'IGN en 2014 sur le Doubs et la Clauge).
- Données obtenues auprès de la DREAL FC et mises à disposition sous couvert d'une convention auprès des collectivités/associations d'intérêt public les sollicitant.
- Valorisation de ces données en régie à l'EPTB



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe I : restauration des milieux

Restauration de la continuité

▪ Restauration de la continuité dite « terrestre »

→ Restauration des boisements de berge

- Projet proposé par la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté destiné à restaurer les boisements alluviaux (et notamment les secteurs de peupleraies) : en cours de validation par les financeurs (Agence de l'Eau et Région FC).



→ Espèces végétales exotiques invasives

- Etude de définition d'une stratégie de lutte a démarré cette année
- Réalisation par le Conservatoire botanique de Franche-Comté (*focus lors de cette réunion*)



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe I : Restauration des milieux

Restauration des annexes hydrauliques du Doubs

→ **Morte d'Hôtelans à Longwy-sur-le-Doubs**

- Réalisation d'une étude topographique par la Plaine Jurassienne en 2013/14
- Définition du projet en régie par l'EPTB (modélisation hydraulique en cours de réalisation)
- Scénarii d'aménagement avec différentes modalités de reconnexion, présentés à l'automne 2015
- Travaux à prévoir pour 2016



→ **Vieux Doubs à Petit-Noir**

- Réalisation d'une étude topo-bathymétrique par la Plaine Jurassienne en 2013/14 : envasement important des pièces d'eau
- Plan de restauration/gestion à préciser en fonction du résultat de l'étude habitats (Natura 2000) rendue fin 2015 et de la rencontre avec les partenaires
- Définition du plan de gestion début 2016



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe I : Restauration des milieux

Restauration des annexes hydrauliques du Doubs

→ Raie des Moutelles à Crissey

- Projet proposé en partenariat avec la fédération de pêche du Jura
- Étude topographique réalisé au printemps en régie par l'EPTB
- Définition des scénarii d'aménagement et rencontre des acteurs (EDF, Crissey, AAPPMA,...) en 2015
- Travaux à prévoir pour 2016/17 selon projet et acceptation

→ Et ce qu'il reste à engager...

- Aménagement des annexes hydrauliques à Fretterans et Longepierre (*en attente rendu étude fédération de pêche*)
- Projet de restauration du secteur localisé au lieu-dit "Ile Mathieu" sur la commune de Peseux (*rencontre commune et définition projet*)



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe I : restauration des milieux

Restauration morphologique des affluents

▪ Sablonne

→ **Entretien / restauration de la ripisylve**

- Travaux réalisés sur le secteur de Lays en 2014 par le Syndicat de la Sablonne
- Nouvelles tranches programmées au besoin dans les années à venir



→ **Projet de diversification de la Sablonne et de création d'une zone humide à Saint-Loup**

- Etude de définition du projet et de maîtrise d'œuvre des travaux lancée dans les semaines à venir par le Syndicat.
- Travaux autorisés au titre de la Loi sur l'eau
- Travaux programmés fin 2015 / début 2016



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe I : restauration des milieux

Restauration morphologique des affluents

▪ Clauge

→ Restauration des annexes hydrauliques de la Croix Blaisot et de l'Usine

→ Protection de la berge érodée à l'aval du pont de Goux

→ Restauration de la continuité écologique au droit des 2 ponts de Goux

➔ ÉTUDE PORTEE PAR LE GRAND DOLE (FOCUS)

→ *Autres actions prévues reportées sur 2016 dans l'attente de l'aboutissement de cette opération.*



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe I : restauration des milieux

Restauration morphologique des affluents

▪ Guyotte

→ **Entretien / restauration de la ripisylve**

- Une tranche de travaux réalisés par le Syndicat de la Guyotte chaque année



→ **Projet de restauration du tronçon aval de la Guyotte compris entre Navilly et Frontenard**

- Etude de définition du projet rendue début 2015
- Plusieurs aménagements proposés : mise en place d'une station hydrométrique, arasement d'un seuil et abaissement d'un clapet, création de 2 frayères et restauration du lit mineur.
- Projet d'aménagement du clapet de Frontenard non prioritaire pour l'instant : action en pause.
- Projet soumis à délibération du Conseil Syndical (validation reportée au lundi 29/06)



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe I : Restauration des milieux

Préservation / Restauration des zones humides

→ **Inventaire départemental des zones humides réalisé par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura (CDZH 39)**

→ **En partenariat avec le CDZH 39, EPTB identifié comme animateur local au niveau des secteurs identifiés comme prioritaires sur la vallée du Doubs**

- Secteur prioritaire pour la basse vallée du Doubs : Petit-Noir, Asnans-Beauvoisin, Longwy-sur-le-Doubs
- 2015 : rencontre à prévoir avec les élus locaux



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe II : Amélioration de la qualité de l'eau

→ En cours : définition d'une méthodologie pour la réalisation d'un bilan de toutes les actions déjà menées sur la vallée, et l'identification des points noirs subsistants (échéance fin 2016).

→ Réflexion sur les modalités de diminution de l'impact des cannes de maïs sur les bras morts lors des crues initiée par la Chambre d'Agriculture du Jura.

→ Autres actions du programme agricole en pause en raison du nouveau programme FEADER et de l'extension des zones vulnérables Nitrates.



Les actions initiées sur la basse vallée du Doubs

Axe III : Animation / sensibilisation / communication

- **Animation et assistance technique**

- Cellule technique d'animation en place

- **Information et communication autour du Contrat**

- Plaquette de présentation du Contrat de rivière réalisée en 2014

- **Sensibilisation du grand public et des scolaires**

- Dossiers de demandes de financement déposés pour une exposition itinérante, des journées techniques à l'attention des élus, et les « classes d'eau »

- Concertation débutée avec les élus locaux concernant la mise en place d'un site d'accueil sur la basse vallée du Doubs pour le tourisme vert, les produits locaux,....

Une démarche nécessairement évolutive

Les nouvelles actions émergentes

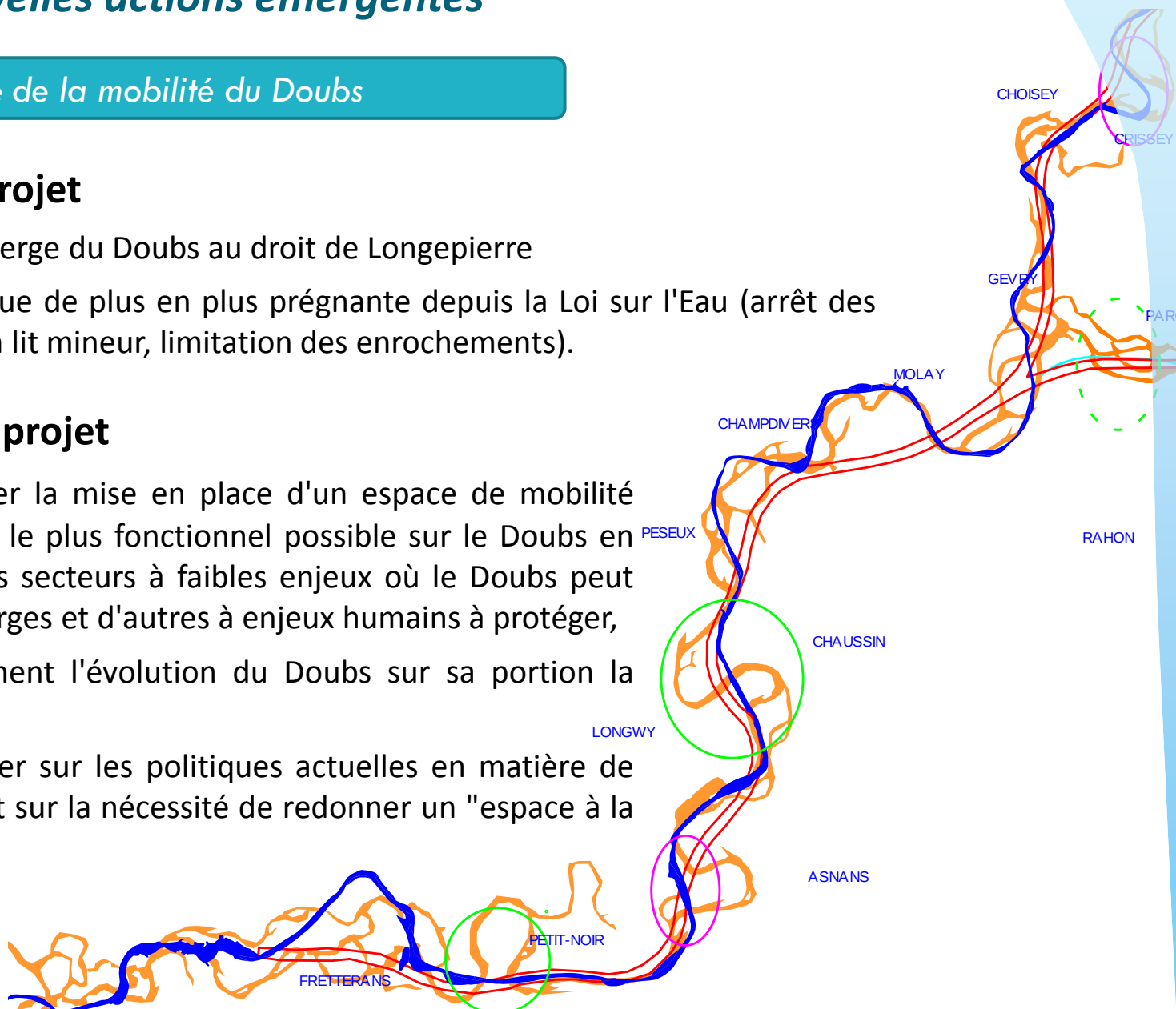
L'Observatoire de la mobilité du Doubs

→ Origine du Projet

- Erosion de berge du Doubs au droit de Longepierre
- Problématique de plus en plus prégnante depuis la Loi sur l'Eau (arrêt des extractions en lit mineur, limitation des enrochements).

→ Objectifs du projet

- Accompagner la mise en place d'un espace de mobilité acceptable et le plus fonctionnel possible sur le Doubs en définissant les secteurs à faibles enjeux où le Doubs peut éroder ses berges et d'autres à enjeux humains à protéger,
- Suivre finement l'évolution du Doubs sur sa portion la plus mobile,
- Communiquer sur les politiques actuelles en matière de cours d'eau et sur la nécessité de redonner un "espace à la rivière".



Une démarche nécessairement évolutive

Les nouvelles actions émergentes

L'Observatoire de la mobilité du Doubs

→ 4 axes d'intervention envisagés (à préciser) :

1. SUIVI DE LA PORTION MOBILE DU DOUBS (Longwy/Petit-Noir à Navilly) :

- Synthèse des études existantes, Mise en place de repères de suivi annuels et lors de crues importantes, Géolocalisation des gravières et définition rapide de l'état des berges (stage Natura 2000)

2. GESTION DU FONCIER RIVERAIN :

- Veille foncière du secteur de l'Observatoire, Politique ENS des Départements,...

3. DEFINITION D'UN PLAN D'ACTIONS :

- Identification des secteurs d'intérêt pour le cours d'eau, mesures compensatoires sur les secteurs à enjeux humains, anticipation sur le secteur de Longepierre avec une étude spécifique portée par l'Agence

4. COMMUNICATION :

- Elaboration d'un programme de communication (info annuelle sur les résultats de l'Observatoire, l'évolution du Doubs,...

Une démarche nécessairement évolutive

Les nouvelles actions émergentes

Valorisation écologique du plan d'eau de Sermesse

→ Suite à une demande communale, valorisation écologique d'un étang

- Adoucissement des berges,
- Curage des vases sédimentées,
- Densification des boisements de berge, plantations d'hélophytes,
- Mise en place d'un panneau pédagogique
- Travaux en cours



Perspectives d'actions à venir (fin 2015-2016)

▪ Poursuite des démarches et opération en cours

▪ Impulsion et préparation de nouvelles actions :

- Restauration de la morte des fontaines à Gevry
- Mise en œuvre de mesures destinées à limiter la fermeture de la morte du Grand Pâquier à Fretterans
- Définition d'un programme de restauration du Petit Doubs à Verdun-sur-le-Doubs
- Elaboration d'un programme de restauration des affluents temporaires très dégradés de la vallée du Doubs
- Création d'une roselière en bordure de la Sablonne à l'aval de la station d'épuration de Tavaux
-



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE "RIVIÈRES SAUVAGES"

ERN FRANCE

La création du label

Deux constats

1. Les outils actuels sont **insuffisants** et **inadaptés** :
Les rivières encore « intactes » (en très bon état écologique) sont potentiellement « menacées »

2. Ces rivières sont parfois **mal perçues** par le grand public (inondations, dégâts...)

-> **Création du Fonds Rivières Sauvages fin 2010 et du label RS en 2014**

Gouvernance par 3 structures (Fonds, WWF, ERN France)

Création d'un Conseil scientifique pour élaborer la grille d'évaluation des rivières

Objectif

Aller au-delà des objectifs réglementaires de la DCE avec les acteurs du territoire



L'isole



Le Leguer



Le Chéran



Le Haut-Allier

La création du label

2013-2014 Travail et test sur les bassins versants pilotes

Choix des BV: petites rivières très préservées (pas rivières larges), motivation importante des acteurs, outil de protection plus adapté

-> Test et validation de la grille de critères

2014-2015 Démarches départementales et SCAN RMC

Démarches départementales dans l'Ain, l'Ardèche, la Creuse, la Basse Normandie (Orne, Calvados) et le Jura

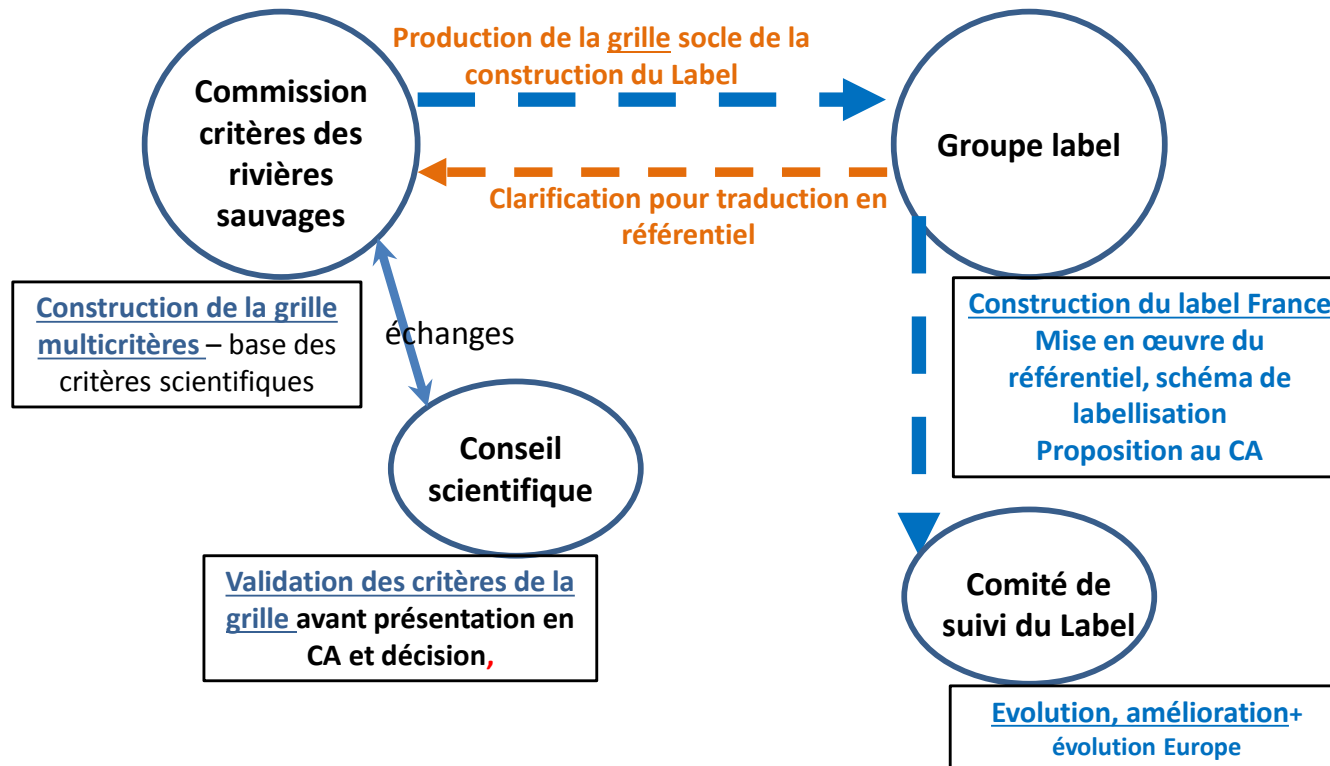
Signature convention entre les 6 Agence de l'Eau l'ONEMA et le Ministère de l'environnement

²⁴ SCAN des rivières potentiellement sauvages sur tout le territoire Rhône-Méditerranée et Corse



Organisation du label « Rivières Sauvages »

Organisation de la construction du label rivières sauvages



Les critères d'éligibilité

Le cours d'eau est jugé sur:

1. L'application de la grille de critères et la rédaction d'un dossier de candidature

Evaluation sur 45 critères scientifiques (Hydromorphologie, qualité de l'eau...)

-> Obtention d'une note sur 100, 3 niveau de « Sauvagitude »

Niveau 1: $70 < \text{note} < 80$

Niveau 2: $80 < \text{note} < 90$,

Niveau 3 : $\text{note} > 90$

2. L'engagement de la structure porteuse désignée et des parties prenantes

Un « contrat de rivière sauvage » programme d'actions est mis en place

-> Audit et attribution du label par l'AFNOR



L'Isole



La Valserine

L'intérêt du label « Rivières Sauvages »

Des atouts pour les 2 départements...

- ❑ Valorisation du patrimoine naturel du Jura et de la Saône et Loire
(reconnaissance nationale, bientôt européenne du label)
- ❑ Préservation d'écosystèmes exceptionnels
- ❑ Amélioration des connaissances
Appartenance à un réseau national

Démarche départementale du Jura en 2015

Cours d'eau et maitres d'ouvrages potentiels

PNR du Haut Jura: Long Viry, Tacon, Bief de la Chaille/ Biennette

Communauté de Communes Petite Montagne: Bief d'Enfer/ Bief du Chanoi

EPTB Saône Doubs / C.Agqlo Grand Dôle: Todeur,



L'Isole



La Valserine

...et pour le bassin versant :

- Appropriation locale des cours d'eau
- Mise en place d'une gestion concertée de l'environnement à l'échelle du BV en allant au-delà des objectifs réglementaires
- Préservation du territoire pour les générations futures
- Restauration des secteurs altérés
- Valorisation de la vallée et de ses produits
- Mobilisation des aides financières importantes pour mener à bien des actions innovantes de préservation (hors Contrats de rivières classiques)



Séminaire Grandes Rivières / Rivières larges le 11 mai 2015.

Objectif: Mettre en avant « éclairage » les Grandes Rivières

Rivières potentielles: Allier, Dordogne, Ardèche, Ain, Doubs, Loire Bourbonnaise, Moselle

Conclusion : caractères bloquants sur les 7 tronçons de grandes rivières analysés.

Faut-il alors les enlever ou déplacer simplement les seuils ?

Appellation différente de Rivières Sauvages?

Parmi les 7 tronçons de grandes rivières analysés, il a été identifié 3 niveaux de Sauvagitude ou naturalité:

Allier - Doubs (bon)

Ardèche - Loire (moyen)

Moselle – Ain – Dordogne (mauvais)



L'Isole



La Valserine

La démarche grandes rivières

Les facteurs bloquants: 8 critères ont émergés:

L'occupation du sol dans le fond de vallée : portion transversales limitée par 2 digues (fonds de vallée défini comme cela?)

Les éclusées: nécessité d'analyser l'impact réel

Présence et impacts de villes importantes(Nevers, Moulin)

Qualité de l'eau vis à vis de la DCE

Fréquentation humaine pour le cas de l'Ardèche

Soutien d'étiage, voir le débit

Problème d'invasives

La gouvernance



L'Isole



La Valserine



Merci de votre attention!

Informations sur le label de l'agence de l'Eau et sur le label RS



Rivières du territoire ayant atteint le BE (50%RMC)
1 niveau

Récompenser les gestionnaires pour le travail accompli (avec outils tels que Contrats de rivières) menant au BE DCE (loi)

Évaluation sur critères physico-chimiques et biologiques

Campagnes physico-chimiques..., droit d'usage

Maintien du BE

Rivières en très bon fonctionnement écologique (1% national) 3 niveaux

Aider les gestionnaires à aller au-delà des objectifs de la DCE et travailler sur la préservation (outil non législatif)
Peut être sur BV non prioritaires DCE

Évaluation sur grille de critères physico, morpho, occupation du sol...45 critères

Droit d'usage de la marque + audits + entrée dans le réseau des rivières labellisées de France
Programme d'actions pour amélioration



Les critères d'éligibilité

La grille de critères quantitative - compartiments

Hydro morphologie (transit sédimentaire, habitats aquatiques, espace de mobilité potentiel, linéaires curés, endigués, débit réservé, éclusées...entretien excessif des embâcles, crues morphogènes...)

Occupation des sols (fonds de vallées, activités pénalisantes..)

Qualité de l'eau (I2M2, N, P, K...)

Biodiversité (faune et flore aquatique, faune et flore rivulaire, ripisylve, plan de gestion piscicole)

Fréquentation humaine haute saison: (accessibilité, ambiance sonore dérangeante...)

Compléments pour passer d'un niveau de label à un autre:

Occupation du sol du BV entier
corridors annexes

Gestion des ZH et

Cheptel du fond de vallée

Espèces emblématiques

Espèces invasives



L'Isole



La Valserine

légende

● Bassins versants portentaires et candidats au label (rivières pilotes candidates)

- | | |
|----------------|-------------|
| 1 la Valsérine | 2 le Chéran |
| 3 la Vis | 4 le Léguer |
| 5 le Fangu | 6 le Trave |
| 7 l'Artoise | |

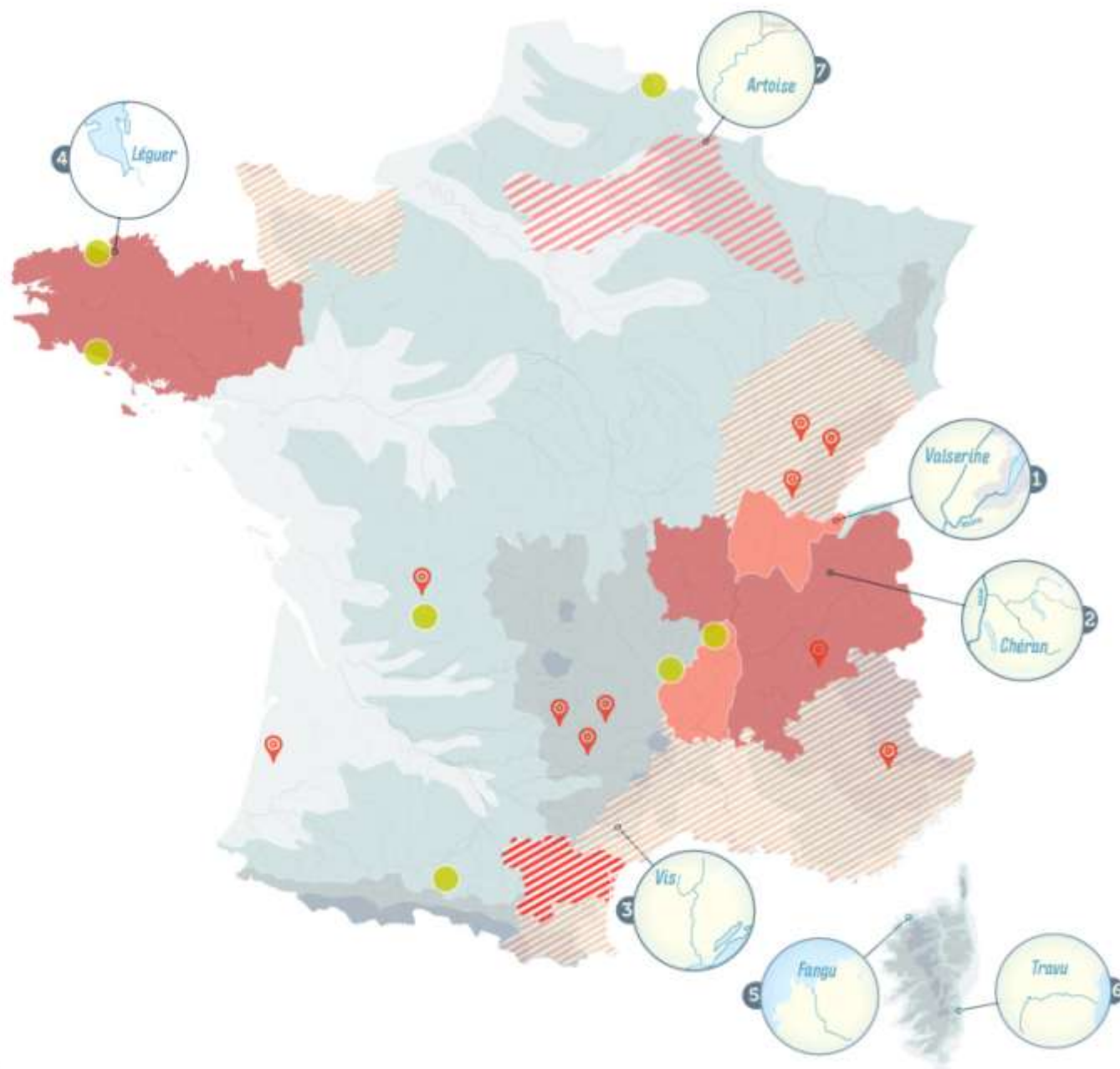
● Sites potentiels

Le Douiron, l'Elle, les gorges de la Loire, le Haut-Ailler, le Salat armont, et au niveau européen, l'Anmer en Allemagne, la Soda en Slovénie et l'Owenduff en Irlande.



📍 Test de la grille de critères - futurs candidats?

- Agences de l'Eau portentaires
- Régions portentaires
- Départements portentaires (Ain, Ardèche)
- EPTB portentaires



ELABORATION D'UNE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES SUR LA VALLÉE DU DOUBS

CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE FRANCHE-COMTÉ

Le CBNFC-ORI

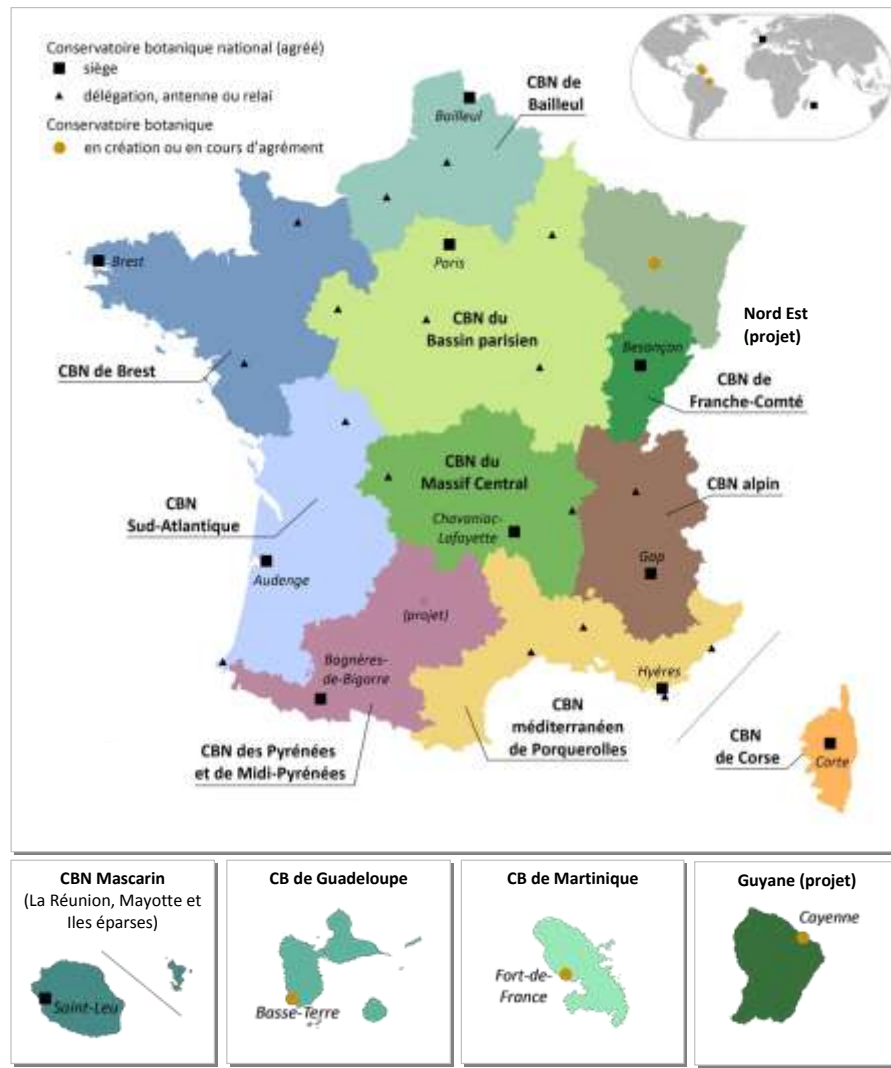
Inscription dans un réseau national de 11 CBN

Projet de création d'un CBN Nord-Est (Alsace - Franche-Comté – Lorraine)

Des missions de service public identiques pour chaque CBN



Le réseau des Conservatoires botaniques nationaux



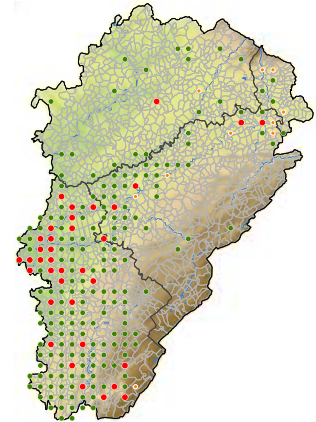
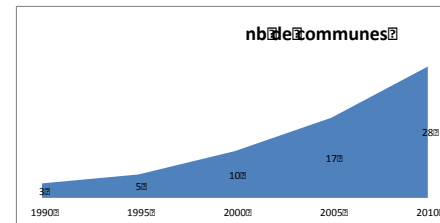
Les missions des CBN

- **Inventaire des plantes et classification en fonction de leur vulnérabilité** (rareté, menaces etc.)
- **Priorisation des espèces les plus menacées** (patrimoniales > plans de conservation) **et des espèces les plus problématiques** (invasives > plans de lutte)
- **Appui à l'Etat et aux collectivités territoriales** pour la préservation de la diversité végétale
- **Sensibilisation et formation du public et des pouvoirs publics** à la préservation de la diversité végétale



Une coordination régionale pour les actions relatives aux espèces exotiques envahissantes

- **Recensement et suivi de l'évolution de la répartition et du comportement des plantes non indigènes**



- **Identification des espèces causant des impacts négatifs**



- **Collecte des informations sur les techniques de lutte**
- **Conseil aux gestionnaires** sur les stratégies les plus appropriées et **animation d'actions de lutte** contre certaines espèces

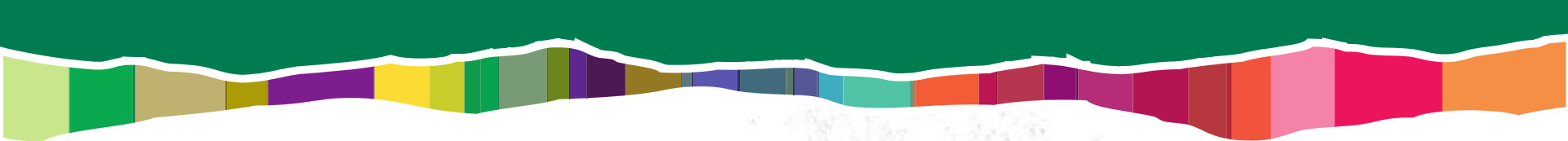
Les vallées, des milieux particulièrement concernés par les plantes exotiques envahissantes

Des « corridors écologiques »

- Une dynamique fluviale génératrice de déplacements rapides des plantes (transport par l'eau) et de milieux « perturbés » naturellement

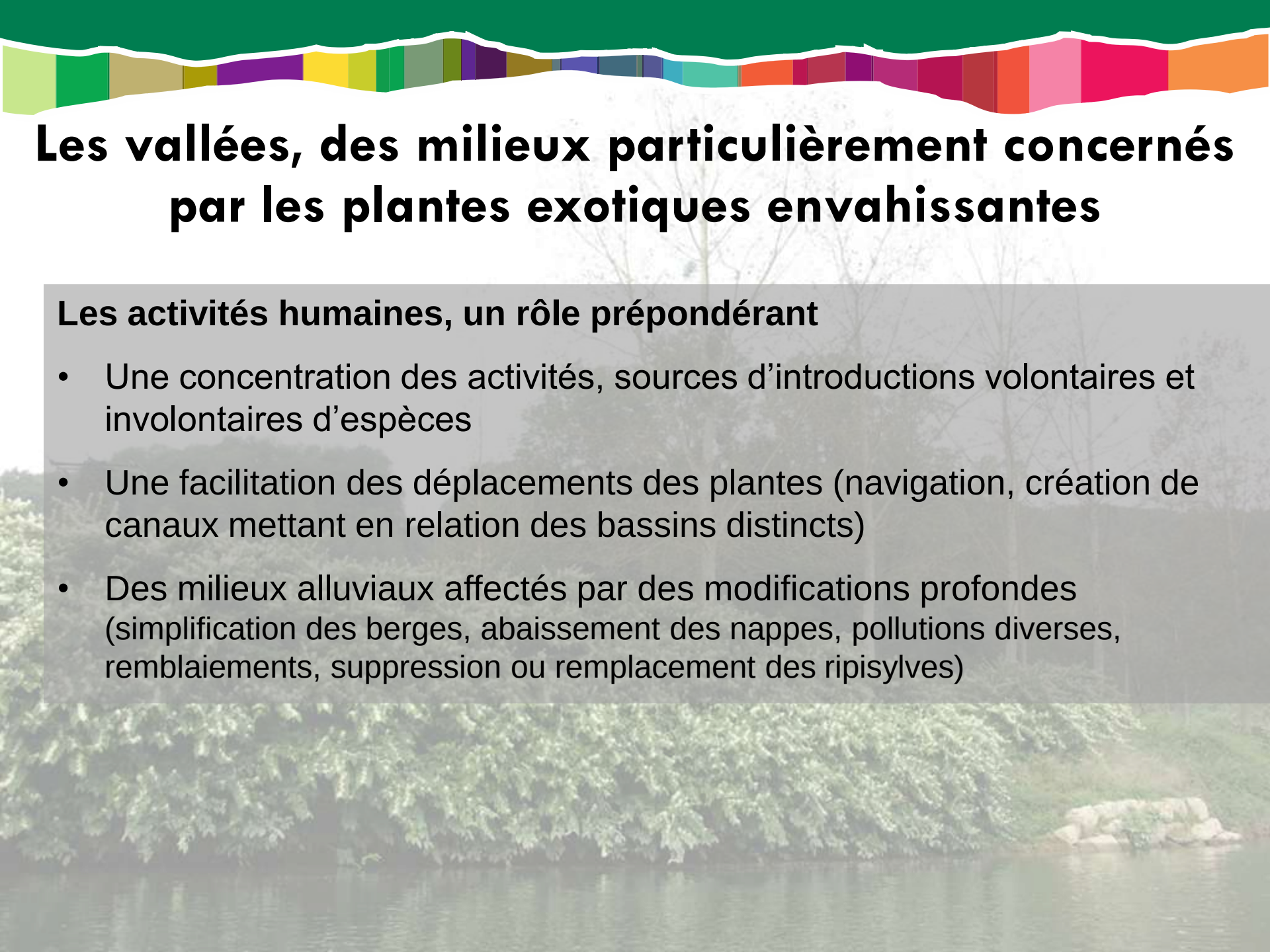


« Les perturbations créent des ouvertures, libèrent de l'espace et des ressources, altèrent les interactions entre espèces, ce qui facilite l'établissement de plantes exotiques »



Les vallées, des milieux particulièrement concernés par les plantes exotiques envahissantes

Les activités humaines, un rôle prépondérant

- Une concentration des activités, sources d'introductions volontaires et involontaires d'espèces
 - Une facilitation des déplacements des plantes (navigation, création de canaux mettant en relation des bassins distincts)
 - Des milieux alluviaux affectés par des modifications profondes (simplification des berges, abaissement des nappes, pollutions diverses, remblaiements, suppression ou remplacement des ripisylves)
- 

La vallée du Doubs et les plantes exotiques envahissantes

Une colonisation difficile à dater

- Certaines espèces sont citées depuis le 19^e siècle
- Des observations croissantes à partir des années 1970-1980
- L'« *abondance de l'érable negundo* », source d'inquiétude à l'île du Girard dès les années 1980



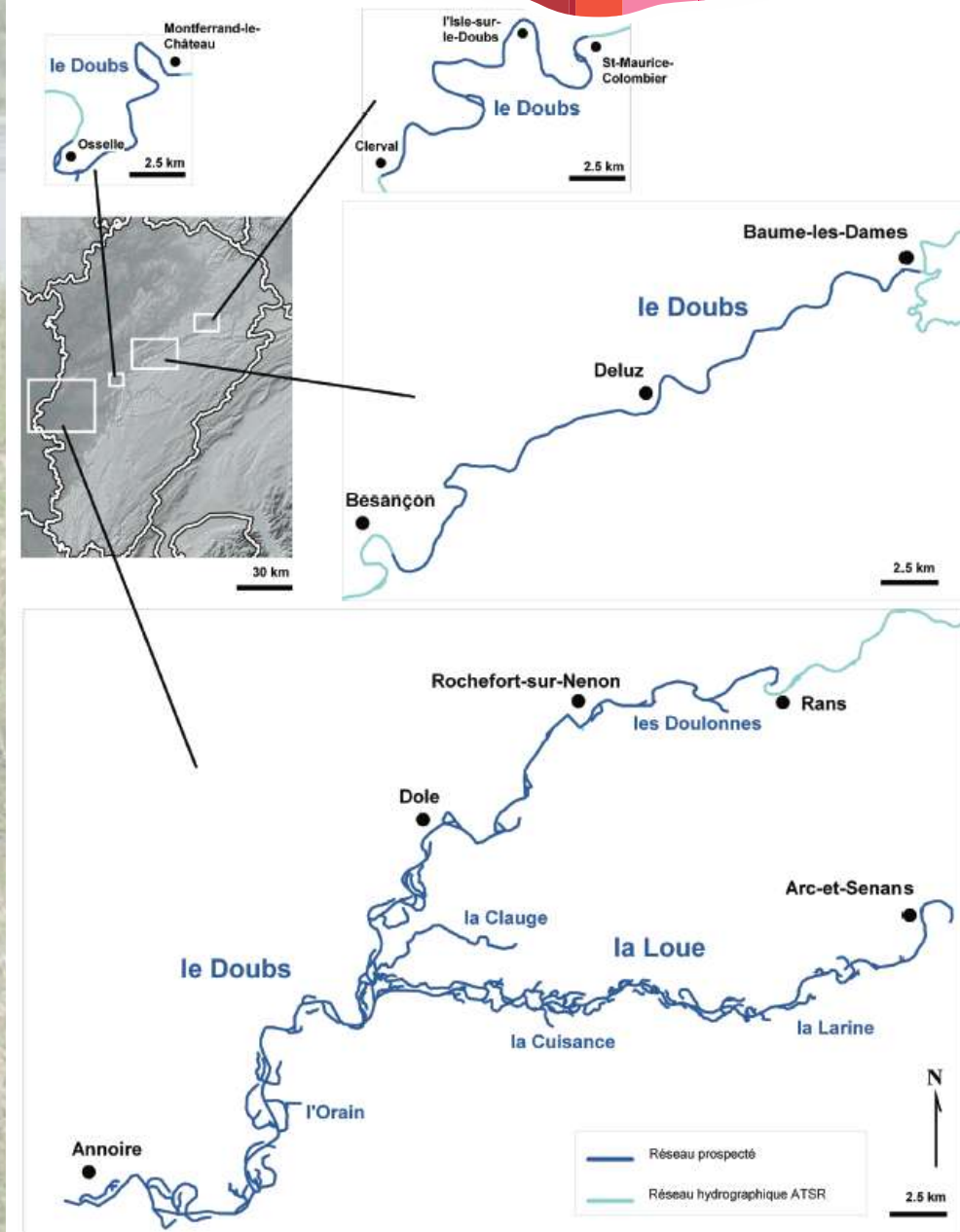
La vallée du Doubs et les plantes exotiques envahissantes

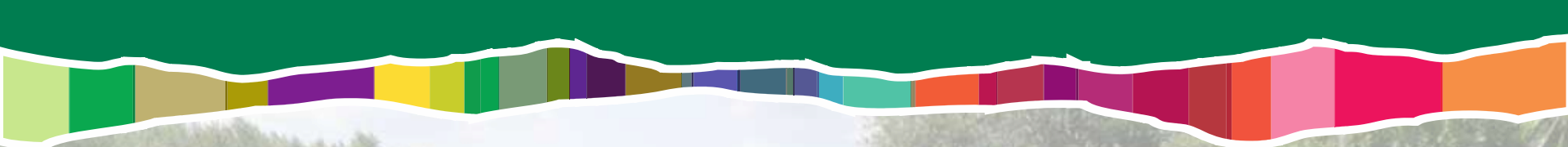
Un diagnostic d'ampleur en 2005-2006



	 Service Régional de l'Environnement www.doubs.fr
C B F C	La flore et les groupements végétaux liés aux cours d'eau et aux zones humides dans les vallées du Doubs et de quelques-uns de ses affluents 
	ASSOCIATION LOI 1901 PORTE RIVOTTE 25000 BESANCON Tél: 03 81 83 03 58 E-MAIL : assocbcbf@wanadoo.fr Décembre 2006

- 340 km de rivières et d'annexes hydrauliques parcourus dans les vallées du Doubs et de la Loue
- Une trentaine d'espèces exotiques recensées et décrites (*répartition géographique, écologie, impact sur l'environnement, conseils de gestion*)
- Découverte d'espèces nouvelles problématiques

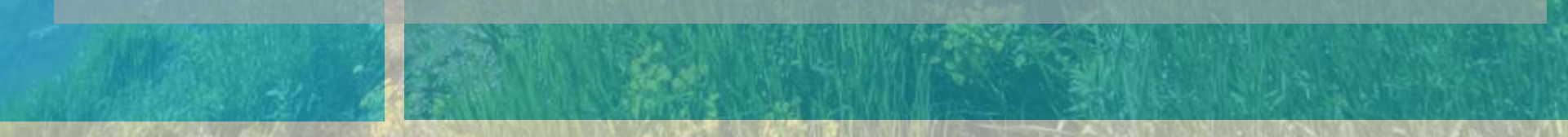




L'implication du CBNFC-ORI dans le contrat de rivière vallée du Doubs

Un objectif global : améliorer l'efficacité des opérations de gestion contre les espèces exotiques envahissantes et optimiser les moyens humains et financiers liés

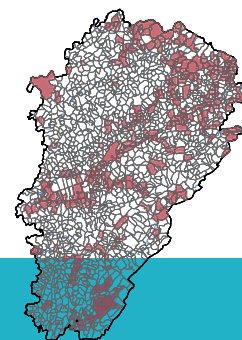
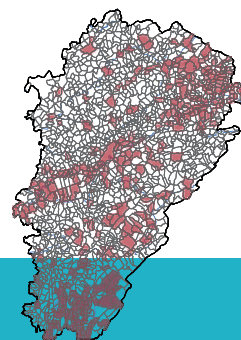
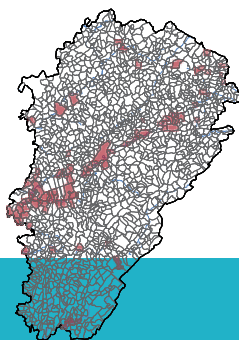
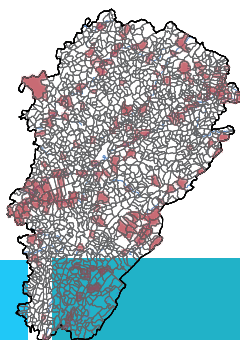
Deux volets d'actions menés en parallèle durant toute la durée du contrat (> 2018), sur l'ensemble du territoire

- ① Mise en place d'une stratégie pour structurer les actions à l'échelle de la vallée
 - ② Réalisation d'études pour mieux fonder scientifiquement les orientations d'actions
- 

① Mise en place d'une stratégie pour structurer les actions à l'échelle de la vallée

Réalisation d'un état des lieux

- Liste et description des espèces présentes



① Mise en place d'une stratégie pour structurer les actions à l'échelle de la vallée

Réalisation d'un état des lieux

- Recensement et bilan des opérations de lutte mises en œuvre



Dole environnement, Conseil général du Jura, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, Conseil général du Doubs, VNF, etc.



Communauté d'agglomération du Grand Dole, EPTB Saône & Doubs, CBNFC-ORI, etc.



Association Echel – Ville de Besançon, Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard, VNF, etc.



CBNFC-ORI, VNF, commune de Gevry, etc.



FREDON FC, DDT 39, ONF, Dole environnement, VNF, etc.



CBNFC-ORI, Commune de Lougres, etc.

Appel à contribution !



① Mise en place d'une stratégie pour structurer les actions à l'échelle de la vallée

Définition d'une stratégie de lutte (document)

- Identification des priorités d'actions (en terme d'espèces et d'espaces)
- Synthèse pour chaque espèce de la connaissance dans la vallée et des préconisations d'action selon les contextes
- Indication des démarches préventives pour limiter l'extension des proliférations et réduire les impacts sur les milieux et les usages

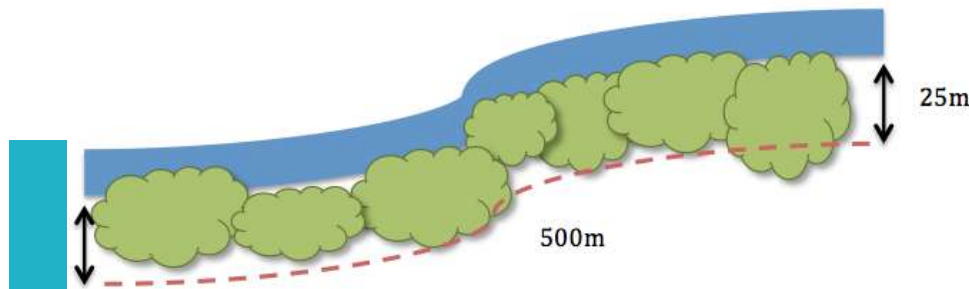
Organisation de formations de terrain pour présenter et échanger sur la mise en œuvre concrète de cette stratégie



② Réalisation d'études pour mieux fonder scientifiquement les orientations d'actions

Conduite d'études par le CBNFC-ORI, en collaboration avec l'Université (Besançon, Lyon)

- **Etude comparative de la distribution de certaines plantes exotiques envahissantes sur la période 2005 – 2015**
 - *Certaines plantes ont-elles changé de répartition (régression, stagnation, accroissement) et justifient-elles ainsi une attention plus importante ?*
 - *En cas d'évolution, ce changement est-il lié à des « profils » de rives particuliers (plus naturelles, plus anthropisées....) et est-il possible d'identifier les situations les plus vulnérables/les plus à risques ?*



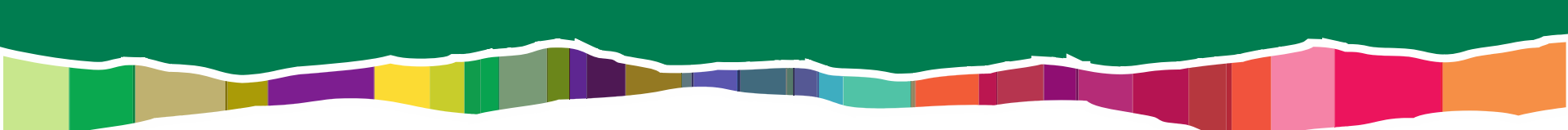
en cours

② Réalisation d'études pour mieux fonder scientifiquement les orientations d'actions

Conduite d'études par le CBNFC-ORI, en collaboration avec l'Université (Besançon, Lyon)

- **Caractérisation des impacts sur la biodiversité de certaines plantes exotiques envahissantes dans plusieurs types d'habitats**
 - *Au-delà de la formation de peuplements denses, quels sont les effets constatés de ces plantes au sein des habitats envahis ? Remplacement d'espèces, perte de diversité, etc.*
 - *Existe-t-il des différences d'impacts selon les habitats envahis, selon les espèces en cause ?*
 - *Les impacts de ces espèces sont-ils liés à leur niveau de présence au sein des habitats ?*

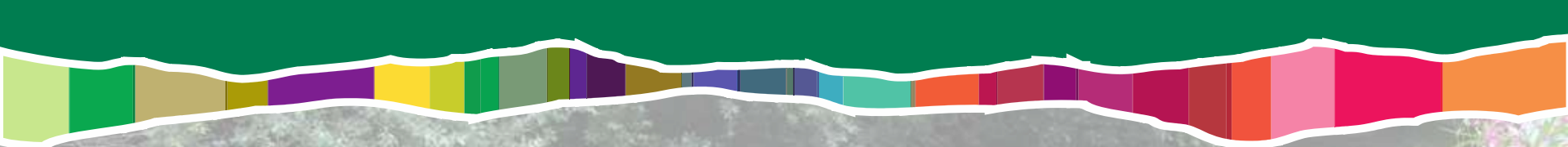




② Réalisation d'études pour mieux fonder scientifiquement les orientations d'actions

Conduite d'études par le CBNFC-ORI, en collaboration avec l'Université (Besançon, Lyon)

- **Identification des facteurs influençant la vulnérabilité des différents habitats alluviaux aux plantes exotiques envahissantes**
 - *Certains habitats sont-ils plus envahis que d'autres ?*
 - *Cette différence de sensibilité se vérifie-t-elle toujours, en lien avec des propriétés intrinsèques à ces habitats ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que les zones envahies répondent malgré tout à des caractéristiques communes (fragilisation : réduction de l'inondabilité, etc.) ?*
 - *Est-il possible de prévoir, d'après la composition végétale des habitats, lesquels sont les plus vulnérables ?*



Calendrier de réalisation

D'ici début 2016..

- **Réalisation du diagnostic initial**

- liste et description des espèces présentes

- recensement et bilan des opérations de lutte mises en œuvre

- >> *BIBLIOGRAPHIE et CONSULTATION des ACTEURS du territoire concerné*

- >> *PRESENTATION des RESULTATS lors des prochains COMITES TERRITORIAUX de BASSINS*

- **Réalisation de l'étude comparative de la distribution de certaines plantes exotiques envahissantes sur la période 2005 – 2015**

- >> *FINALISATION en septembre*

- >> *PRESENTATION des RESULTATS lors des prochains COMITES TERRITORIAUX de BASSINS*

Merci pour votre attention

Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire
régional des Invertébrés

maison de l'environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin - 25 000 Besançon

Tél. 03.81.83.03.58

cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org

Marc Vuilleminot

Tél. 03.81.83.18.37

Port. 06.89.59.02.46



PROJET DE RESTAURATION DE LA CLAUGE DANS LA TRAVERSÉE DE GOUX

GRAND DOLE

CONTRAT DE RIVIÈRE

« VALLÉE DU DOUBS & TERRITOIRES ASSOCIÉS »

COMITE TERRITORIAL

« Basse Vallée du Doubs, Clauge, Guyotte »

23 juin 2015 à Petit-Noir

Restauration de la Clauge
sur le secteur Goux / Villette-les-Dole

SECTEUR D'INTERVENTION



ENJEUX ECOLOGIQUES

- Régression pour : Loche franche, Cyprinidés d'eau vive, Lote
- Abondance plus importante : Truite fario, Chabot, Lamproie de Planer
- ➔ HABITATS et leur FONCTIONNALITE : connectivité ripisylve-berge-fond, hétérogénéité de faciès d'écoulement (radier – mouille – plat courant), diversité des substrats (galets, graviers, sables), caches, etc.

Problématiques identifiées

- Surlargeur du lit mineur et banalisation des habitats
- Déconnexion totale ou temporaire d'annexes hydrauliques de la Clauge
- Erosion de berges à l'aval d'un des deux ponts
- Incision du lit mineur et érosion régressive
- Seuils en enrochements difficilement franchissables

Actions du contrat de rivière

I23-CLA-05 : Restauration du **lit mineur** au niveau du pont de Goux (action étendue à tout le linéaire, soit **2625m** sur 9 tronçons)

I23-CLA-02 : Réouverture du canal dit de « l'usine » (= **annexe**)

I23-CLA-03 : Reconnexion de l'**annexe** hydraulique de la Croix de Blaisot

I11-CLA-01 : Restauration de la **continuité écologique** au pont de Goux et du pont du moulin

I11-CLA-08 : Restauration de la **berge** en RD à l'aval du pont de Goux

Avec en plus :

Reconnexion d'une **annexe** RG en amont du pont de Goux

Réouverture de l'**ancien lit** de la Clauge, aval pont de Goux

Une étude en cours pour définir les travaux à engager :

- Evaluation de la qualité physique et habitationnelle de la Clauge (méthode tronçons simplifiée) : lit et annexes hydrauliques

- Composante morphologique (topographie, profils, hydrologie,...)

- Composante biologique (poissons, IBGN, ripisylve)

Espèces cibles : Cyprinidés rhéophiles (Barbeau, Goujon, Chevaine, Hotu, Vandoise, Spiralin), Brochet, Lamproie de Planer

- Continuité écologique (seuils en enrochement)

- Restauration d'une berge

➔ Bilan et propositions d'aménagement

➔ Choix des solutions par un Comité de pilotage intégrant les aspects réglementaires (LEMA, DIG, Natura 2000, espèces protégées)

➔ Avant projet détaillé

BE = ARTELIA (agence Dijon)

Coût : 39 900 €HT (dont géomètre) + IBGN 3 000 €HT

Aide de l'AERM : 50%

Aide du CD39 : 30%

Exemple 1 : Diagnostic Tronçon n°7 (230 m)

- Qualité physique moyenne
- Aspect aménagé (rectification) avec un chenal rectiligne sans diversité d'écoulement
- Tronçon surcalibré engendrant une hauteur d'eau peu importante sur la totalité du lit mineur
- Uniformisation des écoulements et de la lame d'eau (hétérogénéité médiocre)



Travaux prévus

Largeur du chenal

La largeur à plein bord sera élargie par rapport à la largeur actuelle (+ 5m)

La largeur du « lit d'étiage » sera réduite (entre 6 et 8 m)

- ➔ Concentrer les écoulements lors des périodes de basses-eaux
- ➔ Maintien d'une hauteur d'eau satisfaisante pour le peuplement piscicole
- ➔ Création d'une mosaïque d'habitat aquatique et terrestre,...

Les berges

Une des deux berges sera terrassée (dans la bande enherbée actuelle) afin de restructurer le profil en travers de la Clauge (déblais/remblais), tout en n'aggravant pas la fréquence de débordement de la rivière.

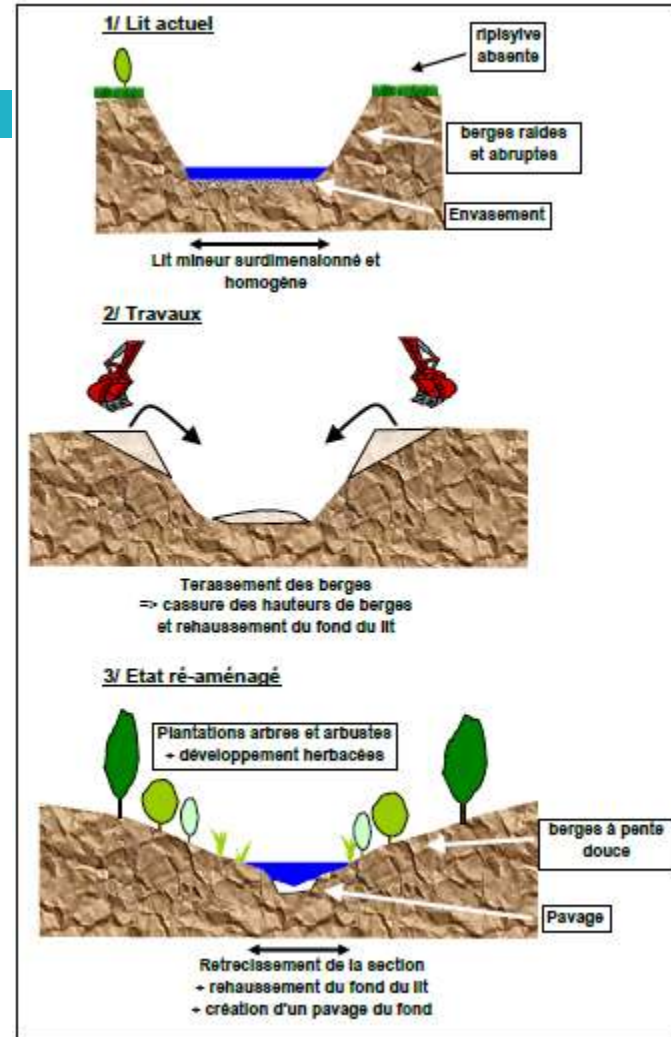
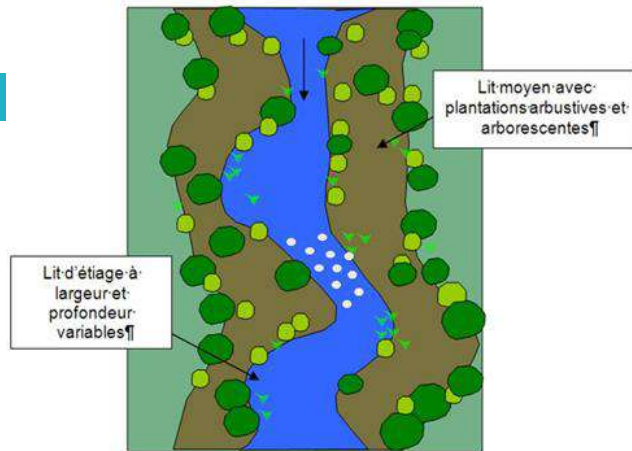
+ Lés de treillis coco + Végétalisation

Réalluvionnement

Apport e matériaux implantés sous forme d'amas d'un volume avoisinant les 4 à 5 m³ tous les 15 à 20 m.

- ➔ Favorisera la diversité de la mosaïque d'habitats dans le lit mineur de la rivière et permettra de réactiver des processus morphodynamique par un réagencement naturel des matériaux dans le lit de la rivière.

SCHEMAS DE PRINCIPE



Exemple 2 : Diagnostic Annexe de « l'Usine »

- Annexe quasiment plus connectée
 - Ripisylve et lit de l'annexe sur la partie aval
 - Dépression encore perceptible dans le champ de maïs
 - Envasement de l'annexe
- ➔ Potentiel écologique intéressant



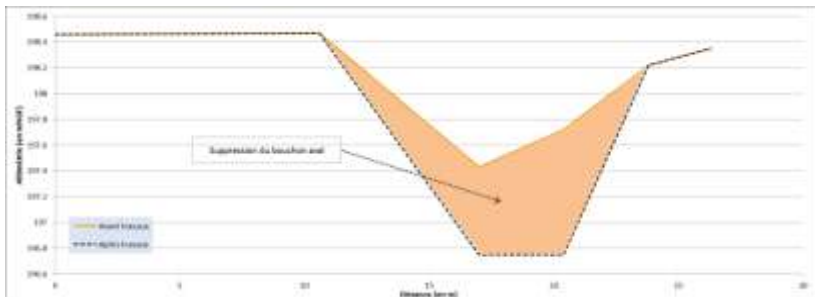
Travaux prévus

Reconnexion **par l'aval**, les actions suivantes seront nécessaires :

- Suppression du bouchon aval
- Reprofilage du lit de l'annexe
- Intervention sur la végétation rivulaire

La reconnexion de l'annexe sera favorable au :

- Peuplement piscicole : augmentation du nombre de caches piscicoles, accès à une zone de reproduction et d'alimentation, lit mineur avec un substrat davantage « organique »,...
- Flore : Luminosité accrue favorable au développement des strates herbacées et arbustives
- Faune affectionnant les milieux aquatiques calmes : Création de zones en eaux calmes (bassins successifs)



Profil en travers du bouchon aval (avant et après travaux)

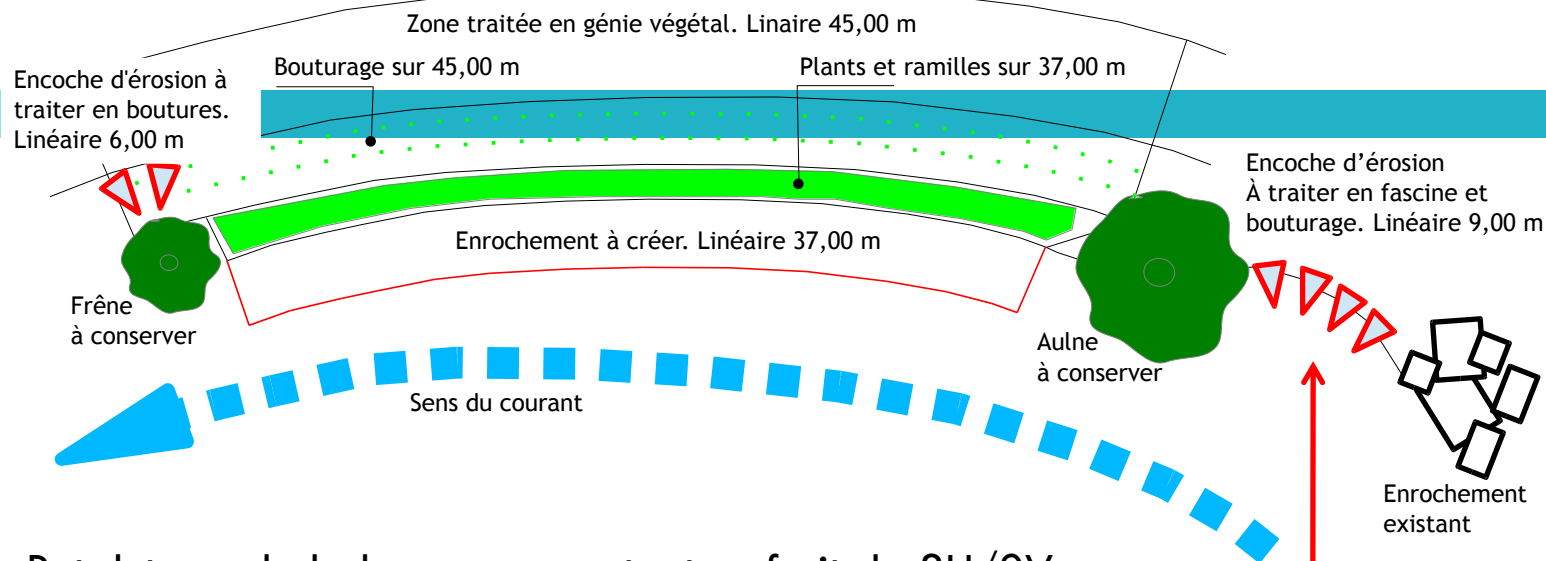


Exemple 3 : Restauration de la berge RD en aval du pont de Goux

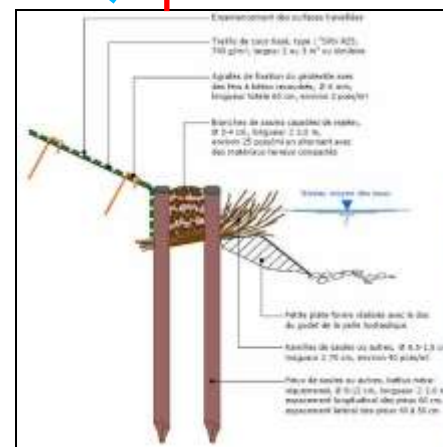
Une forte érosion active sur la rive droite s'étend sur un linéaire de 37 m avec une hauteur de berge d'environ 4 m.



Travaux réalisés



- Retalutage de la berge, respectant un fruit de 3H/2V
- Protection du pied de berge en enrochements
- Surmontée de lits de plants et plançons sur le talus recouvert d'un treillis de coco tissé et agrafé.
- Ensemencement



Déroulement des Travaux

- Isolement de la zone



- Pose des blocs après talutage



- Pose de lit de plants et plançon et du géotextile



En juin



Coût des travaux : 27 077 €HT

Durée : 2.5
semaines